

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°127 - Septembre 2018



Rentrée scolaire : le retour
de la semaine à 4 jours



Cap sur la rentrée 2018

La période estivale s'achève, il est l'heure pour les petits Pessacais de reprendre le chemin des écoles, avec au sommaire de cette rentrée, de nombreuses nouveautés : ouvertures de classes, retour à la semaine de quatre jours, égalité fille/garçon et lecture publique !

Retour à la semaine de 4 jours

Tous les élèves pessacais sont concernés par le retour à la semaine de quatre jours, avec des horaires désormais identiques (8h30-16h30) dans toutes les écoles maternelles, élémentaires et groupes scolaires de la Ville.

Si la pause méridienne et les accueils périscolaires du matin et du soir sont inchangés, des adaptations sont proposées **le mercredi** avec la mise en place de la sectorisation permettant d'accueillir tous les enfants souhaitant s'inscrire et de le faire au plus près de leur domicile. Afin de répondre à une vraie demande des familles, il est désormais possible de s'inscrire à la demi-journée (matin ou après-midi), avec ou sans le déjeuner. L'offre éducative a également été revue sous forme de cycles qui tourneront d'un centre de loisirs à l'autre après chaque période de vacances scolaires. « *Cela va permettre d'assurer une égalité de proposition sur l'ensemble du territoire. C'est une véritable priorité pour la municipalité, qui respecte aussi le souhait exprimé par les parents sur le contenu du mercredi lors des différents temps d'échange* » souligne Emmanuel Magès, adjoint au Maire délégué à l'éducation. En effet, une large concertation des familles a été engagée dès le mois de novembre 2017 avec un questionnaire adressé aux familles, des ateliers se sont également déroulés entre février et juin.

Ouvertures de classes et de centres de loisirs

Afin de faire face à la hausse constante des effectifs scolaires (150 à 170 nouveaux élèves chaque année), sept classes ouvrent cette année : une en maternelle à l'école du Monteil et six en élémentaire dans les écoles Cap de Bos, Joliot Curie, Magonty, Pierre Castaing, Jacques Cartier et Jean Cordier. À noter, la fusion des secteurs Cap de Bos/Magonty. Deux centres de loisirs ont ouvert également dès cet été : à l'école maternelle François Mauriac et à l'école élémentaire Édouard Herriot.

Faciliter l'accès aux livres

Afin d'encourager l'apprentissage de la lecture dans les écoles de la Ville et notamment dans celles situées dans les quartiers Politique de la Ville, la municipalité a décidé d'expérimenter un nouveau projet dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PEDT). **Les médiathèques vont renforcer leurs liens avec les BCD (bibliothèques des écoles) auxquelles elles prêtent 13 000 ouvrages chaque année :** d'abord, en proposant aux enseignants et aux professionnels municipaux de les accompagner dans la construction de projets spécifiques, dans la constitution de fonds documentaires thématiques, et ensuite en prodiguant des conseils sur des choix d'ouvrages. En parallèle, des

agents spécialisés du livre et de l'accueil (ASLA) vont faire vivre les BCD en y assurant l'accueil des enfants pendant les temps scolaires et périscolaires (accueil du matin et du soir, pause méridienne) et en leur proposant lectures, conseils, animations, etc. Dans certaines écoles,

ces agents feront équipe avec neuf jeunes volontaires en service civique souhaitant découvrir les métiers du livre et de l'enfance. Tout cela en lien avec la communauté éducative (enseignants, animateurs, parents d'élèves, associations, etc.). « *L'idée est de redonner sa place au livre dans le quotidien de nos enfants, envahi par les nouvelles technologies, en y associant les notions de plaisir, de découverte et d'imaginaire* » explique Emmanuel Magès.

Promouvoir l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations

C'est le défi n°1 des 10 que compte le PEDT de Pessac. Pour le relever, **la Ville veille à accorder la même attention à tout le territoire**, à accueillir les élèves dans les meilleures conditions, à développer l'égalité des chances et à permettre à chacun de sortir de son milieu pour faire des découvertes. Elle veille également à soutenir et valoriser les initiatives de terrain, à l'instar de celle menée à l'école Saint-Exupéry,

Des familles très majoritairement satisfaites !

C'est ce qui est ressorti du questionnaire transmis aux familles fin 2017 afin de mieux cerner leurs besoins et auquel plus de 900 familles ont répondu : 95 % se sont déclarées satisfaites des services périscolaires du matin et du soir, 92 % de la pause méridienne et 87 % des centres de loisirs.



Montant d'investissement pour les travaux dans les écoles durant l'été 2018 : 676 000 € TTC

qui a monté de toute pièce une comédie musicale. « *Nous sommes fiers d'apporter notre soutien à ce genre d'initiatives en mettant à la disposition de l'école une belle salle comme l'Auditorium de la Médiathèque pour qu'elle puisse y assurer ses deux représentations* » souligne Emmanuel Magès. À l'école élémentaire Georges Leygues, l'équipe éducative (enseignants et professionnels municipaux) a eu l'idée de développer un espace d'expression où chacun (enfants, enseignants, parents et agents municipaux) pourrait s'exprimer. Avec le soutien de la direction du Développement social et urbain (DSU) de la Ville, de l'État dans le cadre de la Politique de la Ville et de la Cité's Compagnie, deux projets ont été menés. Des ateliers de théâtre forum ont été proposés aux adultes, avec une restitution du travail mené le 17 novembre dernier à l'occasion de la Journée pour l'égalité et contre les discriminations. En parallèle, des ateliers d'expression et d'écriture ont été proposés aux enfants volontaires de CM1/CM2. Racisme, respect, vivre ensemble et harcèlement en sont ressortis comme des thèmes de préoccupation importants. Le 19 juin dernier, un spectacle de théâtre a permis aux enfants de restituer leurs travaux devant leurs familles à l'Auditorium de la Médiathèque. « *Le théâtre est un excellent vecteur, car il permet de verbaliser des situations difficiles. Il apprend à s'écouter, à se respecter et oblige à tenir une posture* » explique Loubna Edno Boufar, comédienne à la Cité's Compagnie. **Autant de valeurs et d'éléments positifs qui, conciliés à d'autres projets allant dans le même sens, porteront à terme leurs fruits.** L'équipe éducative se réjouit déjà d'avoir obtenu les soutiens de la Ville et de l'État pour renouveler l'action cette année. Elle portera cette fois sur les relations fille/garçon, autre sujet de préoccupation important. À tel point que la Mairie a décidé de dédier à cette seule thématique un jeune volontaire en service civique. ■



 Retrouvez pages 14 et 15 l'ensemble des travaux réalisés dans les écoles.

Samedi 15 septembre, opération « Pessac propre » en 1 jour !

C'est le défi lancé par l'association World CleanUp Day dont la Ville de Pessac est partenaire cette année. Objectif : réunir 5 % de la population pessacaise pour ramasser un maximum de déchets sauvages. Mobilisez-vous, nous sommes tous concernés !



En 2015, l'humanité a produit 6,3 milliards de tonnes de déchets plastiques. 9% ont été recyclés, 12% incinérés et 79% ont été jetés ou enfouis dans la nature (source : National Geographic). **Les déchets polluent les endroits où nous vivons car ils mettent beaucoup de temps à se décomposer.** Sans compter que beaucoup ne restent pas au sol mais sont transportés par le vent et la pluie jusqu'aux cours d'eau qui se jettent dans la mer. 200 kg de déchets arrivent chaque seconde dans les mers et les océans ! (source Surfrider Foundation). Il y a urgence à agir en modifiant nos comportements. Il y a 10 ans, le 1^{er} World CleanUp Day se tenait en Estonie. Depuis, de nombreux pays ont adhéré au mouvement. Nous serons 150 cette année.

Comment s'impliquer ?

Pour la première fois, la Ville de Pessac est partenaire de l'événement. Une action qui s'inscrit dans l'Agenda des solutions durables de la Ville, dans le cadre duquel la mobilisation citoyenne est un axe fort. « *Nous invitons citoyens, écoles, associations, centres sociaux, syndicats de quartiers et partenaires à unir leurs forces le 15 septembre. Nous espérons que la mobilisation pessacaise sera à la hauteur des objectifs de l'association* » explique Jérémie Landreau, adjoint au Maire délégué au développement durable, à la participation et à l'environnement.

Où se retrouver ?

Sur l'un des quatre sites de collecte « officiels » répartis sur les quatre secteurs de Pessac : Bellegrave, Saige, Cazalet et le Bourgailh. **Vous y êtes attendus le matin (à partir de 9h) pour une opération de ramassage.** Des sacs poubelles de tri vous

seront remis sur place, afin de faciliter le recyclage des déchets récoltés (canettes, bouteilles plastiques, mégots, etc.). À partir de 12h, tous les participants sont invités à se rassembler au Bourgailh pour un pique-nique géant « zéro déchets » : chacun amène de quoi se restaurer en évitant au maximum les assiettes, couverts et verres jetables, au profit d'ustensiles réutilisables. Un apéritif de remerciement sera offert par la Ville. L'après-midi sera consacrée à diverses animations et opérations de sensibilisation. Les habitants qui le souhaitent peuvent proposer d'autres sites de ramassage en les inscrivant sur le site du World CleanUp Day afin que d'autres bénévoles les rejoignent. Une application pour smartphone (World CleanUp) vous propose aussi de prendre en photo les sites de dépôt de déchets sauvages qui seront alors géolocalisés et signalés à la mairie qui fera le nécessaire auprès de Bordeaux Métropole, compétente en matière de propreté des espaces publics, afin que les lieux soient nettoyés. ■

**Pour s'inscrire sur l'un des quatre sites de collecte identifiés : worldcleanupday.fr/cartedesactions/
Pour déclarer un autre site de collecte et en devenir le responsable : worldcleanupday.fr/anim-sites/**

► Plus d'infos :

Direction du Développement Local : 05 57 93 65 62

Bordeaux Métropole distribuera des composteurs de jardin dans la forêt du Bourgailh, le 15 septembre de 9h30 à 15h, sur inscription jusqu'au 7 septembre auprès du service direction du Développement local de Pessac : 05 57 93 65 62 - isabelle.moinier@mairie-pessac.fr



Un guide pour vous accompagner dans vos démarches santé

La Ville publie dans quelques jours un guide santé dans lequel vous trouverez les coordonnées des établissements et associations prodiguant soins et/ou accompagnement, ainsi que des informations d'accès aux droits.



« Informer et renseigner les Pessacais sur leurs droits, les démarches de soin et les acteurs qui peuvent les aider fait partie intégrante de notre politique santé. Consolider tout cela dans un guide nous a semblé le plus judicieux, d'autant qu'il pourra également servir d'outil de travail aux professionnels de santé et aux travailleurs sociaux. Mais attention, il ne s'agit pas d'un annuaire recensant les professionnels libéraux de la commune ! » expliquent Patricia Gau, adjointe au Maire déléguée aux solidarités et à la santé, et Zeineb Lounici, conseillère municipale déléguée à la santé et à la petite enfance.

Pour répondre aux besoins et attentes de chacun, ce guide d'une trentaine de pages propose une double entrée : par typologie de population en fonction de l'âge (du nourrisson au senior) ou par thématique. Six ont été identifiées comme principales : la prévention, la prise en charge des cancers et le soutien au malade ; l'alimentation et la nutrition ; les addictions et la dépendance ; la sexualité, les IST, le Sida... ; le mal-être et la solitude ; les violences et maltraitements. Une page mémo répertorie toutes les coordonnées utiles : SAMU, Pompiers, Police, SOS Médecins, centre Antipoison, Urgences, etc.

Quant aux pages dédiées à l'accès au droit, on y trouve des informations sur la couverture sociale, les aides possibles, les partenaires, etc. Disponible en format papier en différents points de la ville (mairie, mairies annexes, BIJ, crèches, CCAS, médiathèques, centres sociaux, etc.) et téléchargeable sur le site Internet de la Ville, ce guide sera réactualisé chaque année. ■

Le programme P.E.S.S.A.C : un dépistage pour évaluer les risques d'AVC

La ville de Pessac, et c'est une première en France, va mettre en place une campagne de dépistage des risques d'AVC avec le **programme P.E.S.S.A.C (Prévention Et SensibiSation aux AVC)**. Les pharmaciens de la ville vont proposer aux Pessacais de mesurer leur risque de faire un AVC par un dépistage simple et gratuit de l'arythmie cardiaque. Ce programme de prévention est initié par les Docteurs Olindo et Rouanet, spécialistes des AVC au CHU, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, l'Union Régionale des Professionnels de santé Pharmaciens Nouvelle-Aquitaine (URPS Pharmaciens NA), l'association AVC tous concernés, le CHU de Bordeaux, la Ville de Pessac et d'autres partenaires.

En France, l'accident vasculaire cérébral (AVC) touche une personne toutes les quatre minutes. À Pessac, l'AVC touche un habitant tous les 3 jours, plus de 150 par an. Après 65 ans, un AVC sur cinq est dû à un rythme cardiaque irrégulier et ces AVC pourraient être évités si l'arythmie était découverte avant la survenue de l'AVC.

À partir du mois d'octobre, les Pessacais âgés de 65 ans et plus pourront se faire dépister gratuitement, bénéficier de conseils de prévention dans les 18 pharmacies de la ville et être orientés vers leur médecin si une anomalie est détectée.

La Ville de Pessac et ses partenaires accompagnent ce programme par des conférences dans différents quartiers pour informer et sensibiliser les Pessacais au risque d'AVC et essayer de les éviter. ■

Une journée d'information sur la maladie d'Alzheimer



Dans le cadre de la journée mondiale sur cette maladie qui touche plus de 800 000 Français, la Ville, en partenariat avec les structures du territoire, organise une journée d'information et de sensibilisation **mardi 25 septembre à la Médiathèque**, autour du thème « des expériences innovantes ». Afin de recréer du lien avec les malades qui ont tendance à se replier sur eux-mêmes, divers moyens sont testés : l'art, la musique, les animaux de compagnie... ou les doudous. L'association Vivre et Sourire a en effet imaginé des doudous composés de tissus de différentes textures permettant de réveiller les sensations des patients. Ils sont actuellement testés à l'EHPAD des Jardins de l'Alouette. Diverses initiatives comme celles-ci seront présentées lors d'une conférence qui débutera à 14h30 dans l'Auditorium.

Les discussions pourront se poursuivre de 16h à 18h sur les stands d'information des différentes structures professionnelles, associatives et institutionnelles présentes. ■

► **Plus d'infos**

CCAS - Mission Santé : 05 57 93 67 38

5^e édition d'Octobre Rose à Pessac

La Ville de Pessac se joint au mois du dépistage du cancer du sein qui touche près d'une femme sur huit.

En partenariat avec l'AGIDECA (structure de gestion chargée du dépistage organisé), les espaces sociaux, l'ASTI et Epi'sol, diverses animations seront proposées **samedi 6 octobre à partir de 15h30 sur la place de la V^e République** : stands d'information, animations, initiation à l'afrowave (gym douce).

À 16h30 s'élancera la traditionnelle marche rose : venez habillés ou accessoirisés de rose ; pour parfaire votre tenue, un borsalino rose vous sera remis. La sensibilisation se poursuivra **mardi 9 octobre à 19h30** avec la projection du film documentaire « PERSONNELLES » à l'Auditorium de la Médiathèque.

Un temps d'échange aura lieu à l'issue du film avec des professionnels du CHU de Bordeaux autour du thème de la prévention, du dépistage et de la maladie. Enfin, le SPUC Handball de Pessac organisera sa désormais traditionnelle rencontre rose lors d'un match de championnat de France féminine (Nationale 1). ■

► **Plus d'infos**

CCAS - Mission Santé : 05 57 93 67 38





Accompagner les familles dans la parentalité

C'est l'objectif des 38 assistantes maternelles pessacaises salariées en crèche familiale. Une formule originale qui allie la souplesse de l'assistante maternelle aux avantages de l'accueil collectif municipal.

Agents municipaux sous contrat, elles prennent en charge les enfants à leur domicile après avoir suivi une formation de 120 heures (correspondant à la première partie du CAP Petite Enfance) et obtenu l'agrément délivré par le Conseil départemental. Ce dernier s'assure notamment, via le service de Protection maternelle et infantile (PMI), que leur logement répond à toutes les normes de sécurité en vigueur. Recrutées et rémunérées par le CCAS sur la base du nombre d'enfants gardés (trois maximum) et du volume horaire effectué (entre 7h et 19h), elles sont encadrées par l'équipe pluridisciplinaire du service « accueil familial » auquel elles sont rattachées, composé d'une directrice puéricultrice, d'une directrice adjointe puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'un médecin et d'un psychologue. « Cette équipe nous rend régulièrement visite de manière impromptue afin de s'assurer du bon éveil des enfants que nous gardons. C'est l'occasion d'échanger sur leur état de santé, leur alimentation, leur développement psychomoteur, de leur demander des conseils et de faire le point sur le matériel dont nous disposons » explique Marie Etcheverry, assistante maternelle depuis 20 ans, rattachée à la crèche familiale depuis 16 ans. C'est en effet le CCAS qui fournit aux assistantes maternelles tout le matériel de puériculture dont elles ont besoin (lit, poussette, siège auto, rehausseur, etc.), ainsi que le matériel d'éveil (table, chaise, draisienne, bascule, porteur, tapis, etc.).

« Nous ne sommes pas de simples gardiennes d'enfants »

Découverte de la vie en collectivité

Des ateliers de découverte « Gribouille » organisés par le CCAS se déroulent tous les matins, du mardi au vendredi, pour des groupes de 10 à 12 enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles.

Deux fois par semaine (mardi et jeudi), elles peuvent venir dans les locaux du service pour des temps de jeux libres. Autant d'occasions pour les enfants qu'elles accueillent de se socialiser peu à peu. « Pour nous, c'est aussi l'occasion de discuter entre professionnelles, d'échanger nos points de vue, nos trucs et astuces. Car nous ne sommes pas de simples gardiennes d'enfants » explique Karine Gallier, qui

exerce depuis 17 ans dont 15 en crèche familiale. Le service les convie aussi régulièrement à des sorties (pique-nique au Bourgaillh, visite du Zoo de Pessac, etc.) et aux événements dédiés à la Petite enfance organisés par la Ville, tels que

Drôles en folie. Si une assistante maternelle est malade ou en formation, les enfants qu'elle garde peuvent être accueillis par une assistante maternelle de remplacement. « Cela permet d'assurer une continuité de service pour les parents, et comme souvent les enfants nous connaissent déjà, cela ne leur pose généralement pas de problème » explique Séverine Lefebvre, qui dispose d'une place, sur les trois de son agrément, pour du remplacement. ■

► Plus d'infos

À Pessac, l'accueil familial propose 124 places.
Pré-inscription sur le Portail @caccueil
CCAS - Service d'accueil familial - 05 57 93 67 53